



CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL N°3 Séance du 29 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 avril à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, 5 rue des sources, sous la présidence de Monsieur Denis MAILLER, le Maire.

Présents :

Denis MAILLER, Fabien CARD, Sylvain POITOUT, Anita SAUTIER, Yann SPINNLER, Anne DUFOULON, Cyril HATEM, Nathalie BERLAND, Marjorie RIMBAULT, Jocelyne MANENTI, Laurent CAPDEVIELLE.

Absents avant donné pouvoir :

Agnès ENGEL donne pouvoir à Denis MAILLER.

Arthur BECKER donne pouvoir à Laurent CAPDEVIELLE.

Absents excusés :

Hubert LOUIS.

Stéphanie LERONDEAU.

Secrétaire de séance :

Fabien CARD.

Ordre du jour :

1. Création d'un poste adjoint technique à temps non complet en CDD.
2. Droit de passage sur les parcelles communales pour accès à parcelle AB 548 situé derrière la mairie.
3. Annulation de la délibération sur fonds de concours (2025-06 séance du 12 février 2025) pour le paiement du SICECO.
4. Fixation des ratios « Promu-Promouvable » pour l'avancement de grade (Lignes Directrices de Gestion = LDG).

Divers

5. Projet de local à côté de la mairie.
6. Divers

1- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet en CDD.

L'entreprise de ménage actuelle ne correspond plus à nos attentes d'un point de vue financier. Un remplacement est prévu pour un agent à 13h/semaine pour entretenir les locaux de la mairie, la bibliothèque, la salle des associations, la salle des fêtes et l'école de Norges la Ville.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

2- Droit de passage sur les parcelles communales pour accès à la parcelle AB 548 situé derrière la mairie.

Droit de passage à l'entrée du parc du Château, côté salle des fêtes. Ceci afin d'accéder au terrain directement à droite de l'entrée (parcelle AB 548).

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

3- Annulation de la délibération sur fonds de concours (2025-06 séance du 12 février 2025) pour le paiement du SICECO.

La commune de Norges la Ville a transféré la compétence de l'éclairage public au SICECO. Comme demandé par la DGFIP, préalablement dans un autre dossier nous avons voté un fonds de concours. La préfecture n'est pas d'accord avec cette délibération car le fonds s'élève à plus de 80% du montant des travaux. Suite à une absence d'accord avec la DGFIP nous demande d'annuler la délibération. La préfecture nous a informé que le SICECO devrait nous envoyer un courrier afin de nous communiquer la marche à suivre.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

4- Fixation des ratios « Promu-Promouvable » pour l'avancement de grade (Lignes Directrices de Gestion = LDG).

Les Lignes Directrices de Gestion sont une obligation depuis 2021. Elles visent à fixer les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. L'assemblée délibérante et M. le Maire retiennent pour ratios : 100% pour le personnel administratif.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

5- Projet d'un local à côté de la mairie.

Un projet pour la création d'un local est en cours. Pour une enveloppe de 152 000€. Le financement s'effectuerait avec une subvention de 80% (via le département et le Feder). Ce serait un lieu convivial qui pourrait accueillir ponctuellement des personnes afin d'organiser des ventes de glaces ou autres. Ce projet serait pour 2027.

6- Divers.

- Le départ en retraite de l'adjoint technique, Didier Dufourd le 30 avril.
- PEP reprend les prestations de l'ADMR.
- Une réunion publique sera organisée le 16 mai à 18h.
- Le 13 juin à 18h aura lieu l'inauguration du parc du Château.
- Une prise de poste est prévue le 19 mai pour le 2^{ème} adjoint technique.
- M. le Maire a réceptionné le lotissement les Jardins des Cassis en émettant des réserves. Les levées de réserves sont en cours.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL :

20h30

Le Maire
Denis MAILLER